

NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>RAPPEL</u>	<u>DATE</u>
2017 – 016	VOTRE CITOYENNETE : ELECTIONS LEGISLATIVES DIMANCHE 11 JUIN 2017 ET DIMANCHE 18 JUIN 2017	30.05.2017

A l'attention des résidents et de leurs familles,

Les députés sont élus par les citoyens au suffrage universel direct, pour 5 ans au scrutin majoritaire à 2 tours par circonscriptions.

Quand auront lieu les prochaines élections législatives ?

Le 1^{er} tour se déroulera le dimanche 11 juin 2017

Le 2nd tour se déroulera le dimanche 18 juin 2017

Comment voter ?

Il est possible de voter soit en se rendant au bureau de vote, soit par procuration.

Quelle pièce d'identité peut-on présenter pour voter ?

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez notamment présenter l'un des documents suivants : Carte nationale d'identité (valide ou périmée), Passeport (valide ou périmé), Permis de conduire (valide), Carte vitale avec photo (valide), Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF, Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide), Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide), Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide).

Quel est le dispositif mis en place par la Résidence DEBROU dans le cadre de ces élections législatives ?

Le Service Animation et Vie Sociale est à votre disposition pour vous accompagner au bureau de vote.

Pour bénéficier de ce dispositif, je vous remercie de bien vouloir vous inscrire auprès de l'Accueil administratif situé au rez-de-chaussée de la Résidence DEBROU.

Le Directeur

A. ESSALHI



DESTINATAIRES : - Résidents – Familles - Chrono

MISE EN APPLICATION : immédiate

Folio : 1